

## Communiqué de presse

Paris, le 20 mai 2019

### Centre culturel de rencontre Jean-Jacques Rousseau

Le Syndeac a appris avec consternation le refus de la présidente du Conseil départemental de l'Oise de signer la convention triennale liant le Département et l'association Centre culturel de rencontre Jean-Jacques Rousseau, dont la mission est la valorisation du parc Rousseau à Ermenonville - propriété du Département - au travers d'un projet artistique et intellectuel au service de l'héritage du lieu, et de son public.

Cette décision a entraîné la fermeture du parc depuis près de deux mois et l'interruption des activités de l'association, engagée dans un projet liant mémoire et création, initialement porté par le Conseil Départemental, la Région et l'État, qui lui avait accordé le label du ministère de la Culture « Centre culturel de rencontre ».

Nous apprenons également, par voie de presse, que le Département entendrait confier la gestion du site au propriétaire du château faisant face au parc, souhaitant y réaliser une « forêt magique » avec des sons, des lumières et des jeux d'eau... Cette exploitation privée à visée commerciale d'un espace classé monument historique est en totale contradiction avec les ambitions de démocratisation de la culture qui devraient être celles d'une collectivité territoriale.

Le Syndeac souhaite en premier lieu saluer la qualité du travail de l'association et de son équipe, qui ont su redonner vie à cet espace précédemment laissé pour compte, et qui ont mené un travail exemplaire de médiation patrimoniale et artistique en direction des habitants du département comme de ses visiteurs. Le projet, qui avait été déjà menacé, a su développer son public, son activité et des ressources financières nouvelles.

Le Syndeac appelle également le Conseil Départemental à rouvrir le dialogue avec ses partenaires en amont du prochain conseil d'administration de l'association, prévu le 27 mai prochain : la disparition de ce projet serait une perte pour la pluralité culturelle et une source de grande inquiétude pour les professionnels des arts et de la culture. Les équipes artistiques et les lieux de création, labellisés ou non, appartiennent au même écosystème : chaque maillon est indispensable du tissu culturel territorial. Quand un projet au service de la création s'arrête, c'est tout le secteur des arts et de la culture qui en ressent la blessure.

Contact Presse :  
Marie-Pierre Bayle  
01 44 53 72 30